

n° 4

Septembre 2011

EDITO

IL Y A TANT DE RAISONS D'AGIR

En cette rentrée 2011 la situation est sérieusement dégradée

Sommaire

Edito	Page 1
Appel 11 octobre	Page 2
Tract PSA	Page 3 et 4
Nucléaire	Page 5
Formation Professionnelle	Page 5
Formation Syndicale	Page 6
Fonction Publique	Page 7
Agenda Chômage	Page 8

Inégalités :

Avec les choix du gouvernement depuis des années en faveur des plus riches, pas étonnant que les études statistiques démontrent un accroissement des inégalités.

Il y a donc des riches de plus en plus riches (avec des sommes tellement énormes qu'on n'arrive pas à imaginer ce que cela représente) et de plus en plus de personnes sous le seuil de pauvreté et dans la misère.

Chômage :

Patronat et gouvernement depuis des années font des choix qui ne peuvent qu'aggraver le chômage. Mois après mois il y a de plus en plus de travailleurs rejetés du travail et une précarité en hausse.

Finances, Bourse :

Le monde de la finance est de plus en plus amoral. Tout est bon pour spéculer et enrichir les détenteurs de capitaux au détriment des travailleurs et de la grande masse de la population.

Comme les grecs en lutte, comme les espagnols en lutte, et comme tant d'autres en lutte, nous disons que nous ne paierons pas leur crise.

Actions :

C'est d'un grand mouvement unitaire dont nous avons besoin pour imposer d'autres choix en comptant sur nos propres forces.

Pour l'instant des actions sont prévues :

le 27 septembre, journée d'action dans l'éducation nationale,

le 11 octobre, journée interprofessionnelle d'action.

Faisons le maximum pour mobiliser.

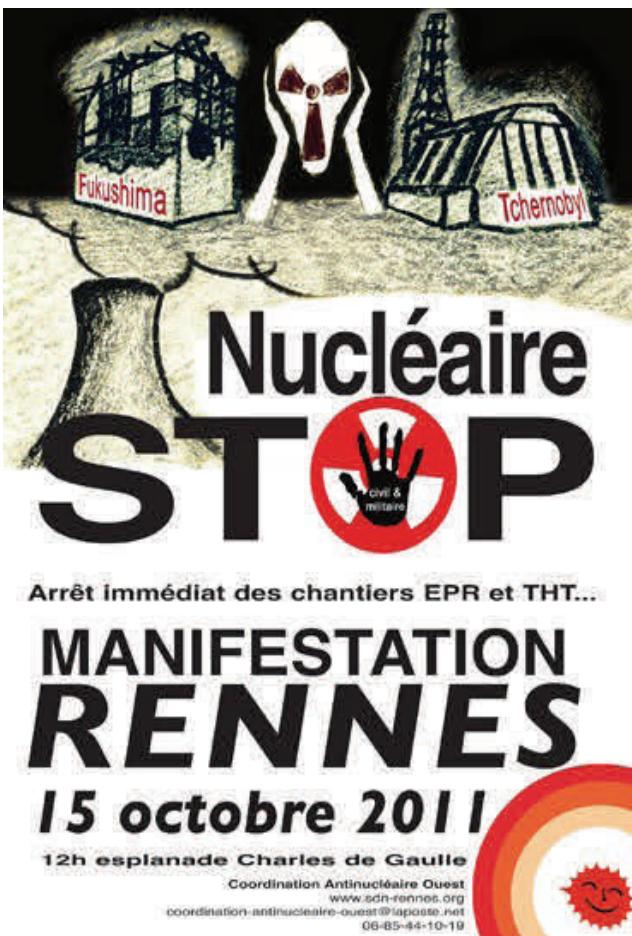
Elections Fonction Publique :

Solidaires, dans les intersyndicales à tous les niveaux, met tout son poids pour développer les luttes.

Si nous voulons peser toujours davantage, il faut aussi mettre la gomme pour être plus représentatifs, et en octobre nous en aurons l'occasion avec des élections dans une grande partie de la fonction publique.

Ensemble soyons plus forts pour imposer des changements.

Le bureau de Solidaires Calvados, le 15 septembre 2011



Rendez-vous à 9H Parking de la Piscine Caen pour du co-voiturage

Formation Professionnelle: L'ABANDON DES COMPETENCES DE L'ETAT

La loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie (OFPTLV). C'est une destruction progressive du service public et sa soumission au marché : Livret de compétences, Droit Individuel à la Formation (DIF), Orientation, Formation initiale, Formation Continue, entretien professionnel, Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), certificats de formation professionnelle, fond national de développement et de modernisation de l'apprentissage, stages en entreprises et gratifications, conventions d'objectifs sur le développement de la formation des jeunes par alternance, expérimentations sur la formation par alternance, Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), formation professionnelle et université... SOLIDAIRES avait été le seul syndicat à s'opposer à sa signature.

Dernières mesures ...

Depuis 2009, un Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles, élaboré par les régions. Il n'y est plus question de «qualification professionnelle» mais de «droit à l'information, à l'orientation et à la qualification professionnelle» ; d'«acquérir» mais «de progresser au cours de sa vie professionnelle d'au moins un niveau en acquérant...»

Derrière la loi OFPTLV

L'orientation, la formation professionnelle initiale et la formation professionnelle continue (CIO, GRETA, LP, AFPA, et même Pôle Emploi) seront soumis aux mêmes maux :

- mixité des publics : de l'école à la retraite
- décentralisation permettant une régionalisation des services donc des personnels et pertes de postes liées aux fusions et regroupements

L'enseignement professionnel doit rester dans le service public de l'Education Nationale

Depuis 30 ans, la décentralisation a désengagé l'Etat de l'Education. Après l'enseignement supérieur, les agents des lycées et collèges anciennement TOS, c'est au tour de la formation, de l'éducation et de l'orientation d'être intégrées dans un service public régional.

L'Association des Régions de France revendique un pilotage plus important voire complet de l'éducation professionnelle et de l'orientation. En cas de transfert complet des compétences aux Régions, les conséquences seront nombreuses tant pour le personnel que pour les publics en formation.

Si rien n'est encore décidé, cela risque d'aller très vite. Les élections présidentielles seront certainement la date de départ de cette déstructuration. Ne soyons pas dupes ! Ce sont bien tous les autres secteurs de l'Education nationale qui sont dans la ligne de mire.

FORMATION SYNDICALE

2e semestre 2011

Solidaires Basse-Normandie.

Voici le nouveau programme de formation proposé par l'Union syndicale Solidaires.

Les inscriptions aux sessions doivent passer obligatoirement par le secrétaire ou par le responsable formation du syndicat puis adresser par écrit à Solidaires Commission formation, ou par mail à syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Préciser pour chaque inscription : Nom, Prénom, entreprise et syndicat, adresse, mail et téléphone.

Elles doivent parvenir au minimum deux mois avant la date de la session.

La prise en charge des pertes de salaires et des frais de formation sera étudiée par Solidaires avec le syndicat si elle n'est pas prévue par le code du travail (CE, CHSCT), la convention collective ou par le règlement intérieur du comité d'entreprise.

Cette prise en charge reste dans le cadre de la solidarité entre les structures. Il faudra donc que le syndicat prouve que toutes les recherches de financement aient été faites et que lui-même ne peut faire face aux coûts.

Les formations se tiendront en principe à CAEN ou dans la périphérie, mais peuvent aussi se tenir dans l'Orne ou la Manche, selon les inscriptions.

Les demandes de congés de formation sont à remettre à l'employeur un mois avant le début de la session. Demander un exemplaire d'inscription et une demande de congés à adresser à votre employeur au correspondant formation de votre syndicat.

FORMATION SYNDICALE 2e semestre 2011

**Inscription à retourner à Union Syndicale Solidaires Commission formation
7 avenue de cambridge, CTIS
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR.
Ou par mail à syndicatssolidaires-bn@orange.fr**

Thème	Dates	Présentation
Histoire du mouvement ouvrier	14 au 18 novembre	Histoire du mouvement ouvrier en France et en Basse-Normandie. Visite de site
Comité Entreprise	21 au 25 novembre	Fonctionnement d'un CE. Rôle et action des élus.
Délégué du Personnel Délégué Syndical	7 au 9 décembre	Rôle et actions des DP et DS
CHSCT 2e niveau	A fixer	



Solidaires FONCTION PUBLIQUE



Le 20 octobre prochain se dérouleront les élections aux comités techniques dans la fonction publique. Ces élections nationales concernent la Fonction Publique d'Etat, ainsi que la Fonction Publique hospitalière.

Pour la première fois, tous les syndicats de Solidaires peuvent se présenter sans avoir à faire la preuve de leur représentativité. Ce sont les salariés qui par leur vote détermineront l'audience de chaque syndicat.

A l'heure où le service public est attaqué et son rôle de cohésion sociale remis en cause, « gagner les élections » signifie « gagner pour le service public », ses missions, ses agents et ses usagers. C'est affirmer aussi qu'un autre modèle de société est possible, un modèle qui n'oppose pas les salariés du public et du privé en stigmatisant des pseudo-priviléges. Enfin c'est renforcer par les luttes des agents des services publics, les luttes de l'ensemble du monde du travail.

La représentativité peut se jouer à quelques voix, la mobilisation de toutes celles et de tous ceux qui sont attaché-e-s à ce que les syndicats appartenant à l'Union Syndicale Solidaires puissent continuer à faire entendre pleinement une autre voix syndicale est nécessaire.

Pour que puisse survivre et se développer un syndicalisme de lutte et de transformation sociale, votez et faites voter pour les listes présentées par Solidaires Fonction Publique !

Union syndicale

Solidaires

Calvados

Envoyez-nous vos tracts, articles, suivi et bilan des luttes, photos numériques...par mail à :bulletinsolidaires@orange.fr

7 avenue de Cambridge CITIS,
14200 Hérouville St Clair
Télé 02 31 24 23 36, Tarif com. locales : 08 79
03 13 95
Mail : syndicatssolidaires-bn@orange.fr

Directrice de Publication :

Danielle MORVANT

Mensuel - Prix public : 1 euro

Imprimé par nos soins

Réunion du Bureau de Solidaires

le jeudi 17H 15 tous les 15 jours

AGENDA des LUTTES

- 27/09: grève Education Nationale**
- 06/10: manif Retraités à Paris**
- 04/10: manif contre le Chômage à Paris**
- 11/10: manif interpro 10h30 St Pierre**
- 15/10: manif anti-nucléaire Rennes**



NON au travail forcé

Début mai, L. Wauquiez, secrétaire d'Etat à l'enseignement supérieur, proposait d'obliger les allocataires du RSA « socle » à effectuer gratuitement 5 heures de « service social » par semaine. C'en était trop, même pour une partie de la droite et le projet fut abandonné – mais pas l'idée du travail forcé !

Le nouveau projet, de M-P Daubresse, chargé par N. Sarkozy de faire des propositions pour « renforcer l'accompagnement vers l'emploi des bénéficiaires et optimiser les politiques d'insertion » consiste à obliger les allocataires du RSA à travailler 7 heures par semaines dans une collectivité sous peine de voir leur allocation réduite voir supprimée. Le travail serait rémunéré au Smic et subventionné par l'Etat et le Conseil Général et le montant du RSA réduit. Exemple :

Avant : 411 euros RSA socle

Après : 330 euros RSA + 214 euros salaire = 544 euros

Deux refus entraînerait automatiquement une sanction prévue par la loi !

M-P Daubresse est très fier de sa trouvaille : « **Chacun trouve son compte. Les départements font des économies, l'Etat baisse le taux de pauvreté et les bénéficiaires voient leur pouvoir d'achat augmenter.** »

Quel cynisme ! Oui, le gouvernement trouve son compte car dans les statistiques le nombre de chômeurs baissera, mais les allocataires du RSA continueront à vivre en dessous du seuil de pauvreté et seront un peu plus marginalisés et stigmatisés.

Ce projet est aussi une attaque contre l'ensemble des salariés car une telle mesure ne peut que renforcer le recours aux emplois très incomplets. Salariés avec ou sans emploi, c'est ensemble qu'il nous faut combattre ce projet. C'est ensemble que nous allons nous retrouver le 11 octobre dans la rue pour défendre le droit au travail.